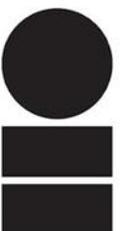


Mémoire présenté par Avocats sans frontières Canada

Consultations du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Politique internationale du Québec

Mai 2024



I. Introduction

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale, qui, depuis plus de 20 ans, contribue à la mise en œuvre des droits humains de personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

L'organisation compte plus de 140 actrices et acteurs de changement et des dizaines de partenaires. Nous intervenons à travers des programmes de coopération internationale d'envergure au Honduras, au Guatemala, au Salvador, en Colombie, en Haïti et au Mali. Des activités sont aussi mises en œuvre en Ukraine, en République démocratique du Congo, au Sénégal, au Bénin et au Burkina Faso.

Dans un processus d'autonomisation par le droit, nous agissons en collaboration étroite avec des partenaires locaux pour que les victimes de violations graves des droits humains obtiennent justice. Avec eux, nous nous assurons que les crimes de guerre et crimes contre l'humanité ne tombent pas dans l'impunité et renforçons l'État de droit afin que ces crimes ne se reproduisent plus. Dans une approche féministe, nous accompagnons les femmes et les filles, victimes de violences sexuelles et de violences basées sur le genre (VBG). Depuis la création de notre organisation en 2002, c'est plus d'un million de personnes qui ont cheminé dans leur quête de justice grâce à nos actions et celles de nos partenaires.

ASF Canada souligne l'action internationale du Québec et le rôle proactif de l'État québécois sur la scène internationale dans la promotion de la démocratie, de l'État de droit et le respect des droits de la personne, notamment en soutenant la mission d'ASF Canada.

Dans le cadre de la consultation du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour l'élaboration d'une nouvelle politique internationale, ASF Canada a le plaisir de partager les observations et recommandations suivantes.

1. Constats

- Le monde est de plus en plus polarisé, marqué par la multiplication des crises interconnectées, les tensions géopolitiques et les conflits armés, notamment en Ukraine, au Soudan, au Yémen et dans le cadre du conflit israélo-palestinien.
- Le droit international et les institutions multilatérales internationales sont remis en question par plusieurs pays tels que la Russie, la Chine et l'Inde. Certains pays en développement, notamment en Afrique, prennent aussi leur distance avec des organisations internationales dont le Québec fait partie (Organisation internationale de la Francophonie) et se réorganisent autour de la Russie et de la Chine dans de nouveaux cadres multilatéraux peu soucieux du droit international

(BRICS, Russie-Afrique, Chine-Afrique).

- L'État de droit et la démocratie s'érodent inexorablement dans le monde, avec notamment la multiplication des régimes autoritaires (civils et militaires) peu respectueux des principes démocratiques, le non-respect des droits humains fondamentaux, en particulier ceux des femmes et des minorités, et l'impunité des violations graves des droits humains. Au sein même des régimes démocratiques, le populisme, la corruption, les mouvements anti-droits et la désinformation contribuent à éfrayer l'État de droit.
- La crise climatique est à un tournant, les phénomènes météorologiques augmentent, ayant un impact sur les migrations et les droits humains de millions de personnes dans le monde. L'augmentation des déplacements internes des populations et les migrations internationales ont aussi pour effet d'exacerber les vulnérabilités.
- La rareté des ressources, l'inflation et l'instabilité politique de nombreux pays compliquent les relations économiques internationales et affectent également les droits humains.
- Les femmes et les filles sont affectées de façon disproportionnée par l'ensemble de ces facteurs contextuels. Les inégalités historiques entre les hommes et les femmes, les violences basées sur le genre et celles utilisées comme armes de guerre persistent et la santé sexuelle et reproductive connaît des reculs.

Cette situation met en exergue les liens étroits entre la lutte aux changements climatiques, le développement durable et la protection des droits humains, notamment les droits économiques, sociaux et culturels des personnes : l'économie doit se mettre au service de la planète, protéger les écosystèmes et les humains.

Le renforcement de la coopération internationale est un des éléments clefs pour y arriver, en permettant de protéger des millions de personnes vulnérables dans les pays les plus touchés, qui paradoxalement sont les plus fragiles économiquement.

Dans cet environnement en mutation, la redéfinition des orientations de la diplomatie et des leurs politiques internationales apparaît comme priorité pour plusieurs États, gouvernements régionaux et locaux. Au cours des dernières années, des changements s'opèrent notamment pour maintenir un équilibre entre les actions politiques, économiques et de développement à travers des collaborations multipartites et multisectorielles afin d'agir sur les grands enjeux transversaux comme le climat et les migrations.

2. Pertinence de l'action internationale du Québec

Le Québec est un État qui promeut et défend les valeurs démocratiques, la solidarité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect des droits de la personne.

Le Québec est membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce qui lui permet d'avoir une influence directe sur des décisions concernant la démocratie et les droits de la personne dans le monde.

Le Québec compte sur une expertise et un écosystème solide d'acteurs et d'institutions qui agissent en faveur des droits de la personne, au Québec et dans le monde. Il a de plus une connaissance à la fois du droit civil et de la Common Law, un atout pour développer une coopération internationale basée sur les droits de la personne.

Le Québec a acquis de l'expertise en matière d'enquête et de lutte contre la corruption, à travers la mise en place et les opérations de l'Unité permanente anticorruption. Les universités, les institutions québécoises et les organisations non gouvernementales québécoises sont des chefs de file en matière de droit international et plusieurs expert.e.s québécois.e.s ont joué un rôle important ces dernières années dans la lutte contre l'impunité et la corruption dans le monde.

La solidarité est un volet important de l'action internationale du Québec et contribue à la construction de l'État de droit, la protection des droits humains et la démocratie en Afrique, dans les Antilles et dans les Amériques.

Le développement de marchés, des exportations et l'exploitation de ressources naturelles par des entreprises québécoises à l'international ont un impact sur les communautés locales et les droits de la personne dans les pays en développement. De plus en plus d'organisations au Québec se dotent de normes élevées en matière d'environnement, de société et de gouvernance.

Le Québec, par sa participation au marché du carbone, son expérience en matière de gestion des risques en sécurité civile, le développement de technologies propres et son écosystème de financement durable, a développé un savoir-faire et une expertise utiles pour les pays en développement dans un contexte de crise climatique et de recherche de solutions pour une transition juste.

Le Québec compte aussi de grandes forces en matière de recherche et d'innovation, d'éducation et d'accueil d'étudiants étrangers et d'immigrants.

3. Recommandations

1. Le Québec, en tant qu'État qui promeut et défend la solidarité, le respect des droits de la personne et l'égalité entre les femmes et les hommes, pourrait jouer un rôle plus important dans le monde en faisant de la **solidarité internationale une orientation forte** et en intégrant **l'approche basée sur les droits de la personne dans tous les aspects de sa nouvelle politique internationale**.
2. Nous encourageons le Québec à augmenter son financement à la solidarité internationale afin que les organisations de coopération internationale (OCI) reconnues pour le savoir-faire et leur savoir-être exceptionnels, puissent mieux répondre aux besoins actuels et contextes changeants. En ce qui concerne le programme **Nouveau Québec sans frontières** (volet 1 - soutien à la mission globale des organismes de coopération internationale), le financement à la mission se distingue par son caractère novateur et flexible, ce qui contribue à une meilleure stabilité et continuité de la mission des OCI. Nous encourageons le Québec à continuer de privilégier ce type d'approche à long terme.
3. La nouvelle politique internationale du Québec devrait intégrer une **approche féministe de la coopération et du développement**, en faisant de l'avancement des droits des femmes et de l'égalité des genres sa priorité.
4. **La politique internationale du Québec pourrait mettre à contribution plusieurs acteurs dans les domaines du commerce, du développement et du droit international afin de s'assurer que tous les partenaires de l'action internationale du Québec travaillent ensemble pour le développement durable et le respect des droits humains dans le monde.** La stratégie de développement des marchés du Québec doit se faire dans un souci de transition juste, en respectant les droits humains des populations concernées et en s'assurant d'obtenir un **consentement libre, préalable et éclairé** des communautés où les entreprises québécoises investissent et développent des projets d'exploitation des ressources naturelles. Tous les investisseurs et les entreprises du Québec qui font partie de la politique internationale du Québec devraient respecter des normes élevées en matière **d'environnement, de société et de gouvernance (ESG)** et de respect des droits humains dans leurs opérations.
5. Les universités, les centres de recherche et les organisations non gouvernementales québécoises sont des chefs de file en matière de droit international et plusieurs expert.e.s québécois.e.s ont joué un rôle important ces dernières années dans **la lutte contre l'impunité et la corruption dans le monde**: ce domaine de coopération internationale pourrait être plus développé avec des partenaires de la société civile et la communauté juridique québécoise. Pour ce faire, le Québec pourrait mettre son expertise au service des acteurs de la justice dans les pays où il y a de nombreuses violations des droits humains en **renforçant les capacités en matière d'enquête et de procédures anticorruption** des juges, avocat.e.s, lanceurs d'alerte et défenseurs des droits humains pour contribuer à améliorer la gouvernance, la protection des droits et la démocratie.

6. Compte tenu de son expertise et de son savoir-faire, notamment sa participation au **marché du carbone et la mise au point de technologies propres**, le Québec pourrait être plus actif sur la scène internationale en matière d'**adaptation climatique** et de protection des droits des personnes en situation de vulnérabilité affectées par le climat, notamment en renforçant les capacités des femmes et des jeunes. Il devrait augmenter le financement à son **programme de coopération climatique internationale** destiné aux pays en développement de la Francophonie et l'élargir à d'autres pays, notamment dans les Amériques. Il pourrait collaborer plus étroitement avec des organisations non gouvernementales de coopération internationale québécoises et leurs partenaires pour soutenir des projets venant en aide aux personnes affectées par le climat et les catastrophes naturelles.

7. **Jouer un rôle plus important en matière de migrations.** Le Québec pourrait accroître son rôle sur les enjeux de migrations dans l'espace francophone et sur la scène internationale (Forum mondial sur la migration et le développement et les instances de suivis des Pactes des Nations unies sur les migrations et les réfugiés) pour y faire rayonner les approches québécoises porteuses comme celle du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA), s'inspirer des approches mises de l'avant ailleurs et soutenir des initiatives d'organisations non gouvernementales visant le vivre ensemble et la protection des droits des personnes migrantes en situation de vulnérabilités, notamment les femmes et les enfants.

Spécifiquement,

8. **En Afrique:** Le Québec a un rôle important à jouer, en particulier dans les pays francophones (notamment à travers l'OIF), pour la promotion et la **protection de l'État de droit et de la démocratie**. Alors que plusieurs de ces pays sont en proie à des reculs démocratiques importants; dus aux coups d'État militaires, aux élections non transparentes, au rétrécissement de l'espace civique et aux violations graves des droits humains, notamment contre les femmes et les minorités (ethniques, et de genre); et qu'ils rejettent de plus en plus la coopération avec les pays occidentaux (France, États-Unis, Royaume-Uni) au profit notamment de la Russie, de la Chine et de l'Inde; le Québec pourrait constituer un acteur international crédible pour soutenir le renforcement de l'État de droit et de la démocratie dans ces pays.

9. **En Haïti:** ASF Canada se réjouit du **Plan de soutien pour Haïti** pour les cinq prochaines années. Nous espérons que ce plan permettra de renforcer la protection des droits humains en Haïti, en particulier **les droits des femmes, les droits sexuels et reproductifs et de lutter contre les violences basées sur le genre**. Dans le cadre de l'axe 3 du plan visant à renforcer la justice, la sécurité et la gouvernance, ASF encourage le gouvernement du Québec à travailler en collaboration avec les OCI québécoises, les acteurs de la justice et les organisations de la société civile haïtiennes afin qu'ils puissent contribuer à la lutte contre l'impunité et la corruption et la saine gouvernance en Haïti. La société civile haïtienne a un rôle important à jouer pour la reddition de compte des institutions haïtiennes et la construction de l'État de droit.

10. **En Amérique latine et dans les Antilles:** le Québec pourrait participer plus activement aux mouvements pour défendre des droits en péril: les droits sexuels et reproductifs, les droits des femmes, lutter contre les violences basées sur le genre et promouvoir la diversité sexuelle et de genre et protéger les défenseurs du territoire et de l'environnement.